

## **Rapport de l'Assemblée générale ordinaire de MemoShoah Luxembourg asbl, tenue le 27 février 2022 au Restaurant Dal Notaro à Clausen**

16 personnes ont participé, 18 personnes s'étaient excusées, 7 membres avaient laissé une procuration

- Jim GOERRES, président sortant, présentait **les mots de bienvenue**. Malgré les contraintes liées à la pandémie, MemoShoah a su faire face grâce au travail conséquent de quelques membres. Il a ensuite appelé à une minute de silence pour le peuple d'Ukraine.
- **L'ordre du jour** fût adopté à l'unanimité avec un ajout au point Divers : Point fondamentaux et leur définition par MemoShoah.
- Monique DABÉ, secrétaire présentait **le rapport d'activité 2021**.
- **Le rapport d'activité 2021** fût approuvé à l'unanimité.
- Bob GOERENS, trésorier présentait **le rapport financier de 2021** pour approbation.
- Fernand REUTER, **commissaire aux comptes fournissait son rapport** a constaté la concordance de la comptabilité avec les pièces comptables contrôlées.
- **Le rapport financier 2021** fût adopté à l'unanimité par l'Assemblée générale.
- **La décharge** fût donnée **aux administrateurs** à l'unanimité par l'Assemblée générale.
- **Les personnes suivantes se sont portées candidat/e/s à un poste d'administrateur** : Jeannot AACH, Marianne BEISSEL, Monique DABÉ, Fernand DIEDERICH, Vera DOCKENDORF, Bob GOERENS, Serge GOFFINET, Christian JUNCK, Frédéric JUNCK, Mil LORANG, Claude MARX.  
Samuel KLEEBLATT, qui avait dans un premier temps posé sa candidature, l'a retiré au cours de l'Assemblée.

Bien que nos statuts prévoient que le conseil d'administration se compose d'au moins 9 membres, l'Assemblée générale s'est réjouie des nouvelles candidatures et les a acceptés à l'unanimité. Le nouveau conseil d'administration se composera de 11 membres.

Suite à la désignation des nouveaux administrateurs, **l'assemblée a remercié Jim Goerres**, qui n'était plus candidat, pour son travail acharné et son engagement sans faille pendant sa présidence et lui a offert en geste de reconnaissance un cadeau.

- **Fernand REUTER est élu commissaire aux comptes.**
- **La cotisation annuelle s'élèvera, à partir de 2023, à 30 €.** Cette augmentation de la cotisation annuelle à partir de 2023 fût adoptée par la majorité des membres présents ; 2 membres ont voté contre et 2 se sont abstenus.
- La liste **des projets d'avenir** fût distribuée en salle et a été approuvée à l'unanimité.

### Projets d'avenir

- (1) Réalisation d'un **Mur des Noms des victimes de la Shoah**. En plus des 614 victimes de la Shoah déportés directement depuis le Luxembourg (658 déporté/e/s ; 44 rescapé/é/s) pour lesquels les noms sont connus, il y a lieu d'établir une liste complète des résidents juifs de Luxembourg au moment de l'invasion et qui furent déportés de France et de Belgique. D'après le dernier comptage, il s'agirait de 472 personnes déportées de France vers Auschwitz et de 86 personnes déportées depuis la Belgique. En outre, 176 personnes sont décédées en détention, de mauvais traitements ou au combat dans la résistance. Pourtant, il y a encore plusieurs centaines de personnes à vérifier qui ont disparu, mais dont le sort est inconnu. Ce projet sera présenté plus en détail par Claude Marx lors de notre première réunion du conseil d'administration.
- (2) En collaboration avec Neimënster, présenter l'exposition **Plume de fiel, images de haine** du 29 juin au 26 juillet 2022 dans la Chapelle de Neimënster. Il s'agit d'exposer une sélection d'images reproduisant les divers objets de la collection d'Arthur Langermann et de donner un aperçu de la folie collective que représente l'antisémitisme visuel. Le visiteur est invité à suivre le fil rouge qui se déroule depuis l'antijudaïsme païen et religieux d'abord, jusqu'à l'antisémitisme racial, social et politique, ensuite. L'exposition a été réalisée par le chercheur belge Philippe Pierret et le scénographe Christian Israel et elle fut présentée une première fois à Bruxelles du 13 septembre 2020 au 15 décembre 2020.
- (3) Participation à la réalisation d'un **Mémorial digital de la Shoah**, un projet de l'UNI. Il s'agit d'établir des biographies de déporté/e/s et de contribuer individuellement à ce projet collectif.
- (4) Organisation d'une conférence en automne 2022 avec l'historien Nicolas Arendt sur des réfugiés juifs de Vienne qui ont quitté l'Autriche après l'*Anschluss* et qui ont transité par le Luxembourg. Titre provisoire: **Wiener Juden und Jüdinnen in Luxemburg in den Jahren nach dem Anschluss von 1938**.
- (5) Dans le cadre de la visite grand-ducale au Portugal en mai 2022, l'ambassade du Luxembourg a proposé que soit présentée au palais présidentiel à Cascais l'exposition **Portugal et Luxembourg : Pays d'espoir en temps de détresse**, initiée et organisée en 2020 par MemoShoah en collaboration avec Neimënster et la Commune d'Almeida au Portugal et réalisée par l'historienne Margarida Ramalho et l'architecte Luisa Pacheco.

- (6) Réalisation d'une **plaque mémorielle** dédiée aux déporté/e/s du transport Luxembourg-Litzmannstadt du 16/17 octobre 1941. Apposition de la plaque à **Chelmno** en Pologne, soit en automne 2022, soit en automne 2023.
- (7) Conception et réalisation de **matériel didactique** destiné aux lycées afin de promouvoir l'éducation à l'Holocauste au Luxembourg avec du matériel qui est en lien direct avec la persécution et l'extermination de résident/e/s juif/ve/s du Luxembourg pendant l'occupation allemande.
- (8) Initier la réalisation d'une **plaque mémorielle à apposer à l'Athénée de Luxembourg** en mémoire des élèves juifs, victimes de la Shoah, qui fréquentaient l'Athénée pendant l'année scolaire 1939-1940.
- (9) En plus de l'exposition **Between Shade and Darkness**, réalisée par le Musée national de la Résistance, continuer à faire tourner dans les lycées et autres endroits les expositions que MemoShoah a réalisées ces dernières années.
- (10) Planification d'un ou de plusieurs événements dans le cadre du **10<sup>e</sup> anniversaire de MemoShoah Luxembourg** en automne 2023.

- **Divers** : Présentation de quelques points fondamentaux adoptés lors d'une réunion extraordinaire du conseil d'administration le 27 novembre 2021. Il s'agit de définitions de travail des termes suivants :
  - Shoah ; victimes de la Shoah ;
  - Nazisme ; victimes du nazisme ;
  - Déportation ; déportés.
 Ces définitions doivent servir d'orientation interne aux membres du CA.

L'Assemblée générale s'est terminée vers 18.30 heures par un verre de l'amitié.

Mots du président sortant, Jim Goerres :

„ Stelle keng nei Kandidatur méi, no 7 Joer dovunner 5 un der Front an a gréisserer Verantwortung, ass Zäit fir e Wiessel a neit Blut ; Grënn sinn engersäits d'Gesondheet an anerersäits d'Gefill net méi den eegenen Usprëch gerecht ze ginn fir an engem responsabele Posten kënnen dat ze bréngen wat néideg ass ; Réckzug also aus der éischer Reih ; mee je nodeems wéi ee neien CA dat gesäit sinn ech eventuell nach bereet am pädagogesche Beräich a bei der Coordinatioun vun eisen Expo'en eng Hand mat unzepaken.

Wann ech op de MemoShoah-Menu vun de laeschte Joeren zrëckkucken, da mengen ech, dat eis Équipe vu Bénévolen nawell ganz interessant Aarbecht geleescht huet ; ech si frou, dat ech do eng oder 2 Haenn konnt mat upaken a soen all den bénévolen CA-Memberen e grouse Merci fir hiren Engagement deen sie je no hire Méiglechkeeten bäigesteiert hunn ; Merci och, dat sie mech mat mengen Ecken a Kanten esoulang ausgehalen hunn.

Ech hunn an dene 7 Joer probéiert mäi Bescht ze ginn , meng Tâche eescht ze huelen och, wa keen perfekt ass an ëmmer nach Loft no uewen besteet wéi se am Sport soen.

Finanziell gekuckt , steet MemoShoah och net schlecht do; wann ech demno berouegt sinn, dat ech dem Veräin keng Scholden hannerloossen, sou huet et awer net geklappt mat esou enger Abfindung (indemnité de départ ) wéi se a bestëmmte Kreeser Leit kréien déi vu Bord ginn (Hilarité !).  
Spaass op d'Säit, Merci fir déi flott Erfahrungen a Léierprozesser déi ech an dene 7 Joer konnt maachen an der neier équipe vu mir aus bonne continuation gewënscht.“

Fait à Vichten, le 28 février 2022

Monique Dabé

Secrétaire sortant

Adopté à l'unanimité lors de la réunion constitutive du 5 mars 2022